



Votre paiement a été refusé ?

Nous vous invitons à prendre contact avec votre établissement bancaire.

Ce sont les seuls qui pourront vous répondre à ce sujet.

Quelques pistes pour vous aider :

- L'option de paiement à distance est peut-être désactivée ? Dans ce cas, vous pourrez sans doute l'activer depuis votre espace client en ligne. Il vous faudra trouver la rubrique « activer les paiements à distance » et activer cette option.
- Votre carte bancaire est périmée ? Pour pouvoir à nouveau payer, vous devez récupérer votre nouvelle carte auprès de votre banque.
- Le montant de votre plafond mensuel est-il atteint ?
- Votre paiement dépasse-t-il votre solde ?
- Est-ce que votre numéro de portable est bien enregistré auprès de votre banque ?